

Sujet : « *Ressources pour construire les compétences. Ces ressources sont des capacités, des connaissances et des attitudes. Elles entretiennent entre elles des relations d'interdépendance et sont indissociables les unes des autres. Les capacités permettent à l'élève de réaliser des actions efficaces, de les coordonner, de percevoir et d'interpréter des sensations, de s'équilibrer, d'acquérir des techniques motrices* ». (Extrait programme eps LGT annexe 1 2019).

Dans quelle mesure l'enseignant d'EPS peut-il enrichir par ses interventions l'éducation corporelle de ses élèves à travers l'enseignement des techniques ?

Contextualisation 1 (entrée par une citation)

« *Une des particularités de la France réside dans les nombreux débats qui ont existé (et existent encore) concernant la mission éducative de l'éducation physique à l'école et son positionnement vis-à-vis des techniques corporelles et des pratiques sportives* » (C.Sève, N.Gal-Petitfaux, Les techniques corporelles en éducation physique, in *L'apprentissage des techniques corporelles*, PUF, 2015).

Les techniques, et notamment les techniques sportives, n'ont pas toujours eu bonne presse en EPS, au point parfois d'être qualifiées de « maudites » (R.Garassino, *La technique maudite*, in Revue EPS, n°164, 1980). Nous expliquerons dans ce devoir que loin d'être seulement la copie d'un modèle gestuel désincarné, les techniques enrichissent, à certaines conditions d'enseignement, l'éducation corporelle des élèves.

Contextualisation 2 (entrée par la représentation sociale des techniques)

La reprise de volée au football, le smash au tennis ou au volley, le Fosbury en saut en hauteur, le salto en gymnastique... autant de techniques emblématiques des pratiques sportives. En éducation physique et sportive, ces techniques sont fortement ancrées dans les imaginaires collectifs des élèves, au point qu'elles constituent souvent le centre de gravité autour duquel se greffent leurs représentations.

Mais si l'ancrage culturel des techniques est avéré (G.Vigarello, 1988), leur pouvoir éducatif ne va pas de soi. C'est pourquoi nous étudierons dans quelle mesure les interventions de l'enseignant d'EPS permettent à l'enseignement des techniques de contribuer à l'éducation corporelle des élèves du lycée Maurice Herzog décrit en annexe.

Définition des concepts clés

Selon G.Vigarello et J.Vivès, la technique est l' « *ensemble des moyens transmissibles à mettre en œuvre pour effectuer le plus efficacement une tâche donnée* » (Technique corporelle et discours technique, in Revue EPS n°184, 1983). D'après N.Gal-Petifaux (Les croyances sur la technique en natation et leur effet sur les conceptions pédagogiques en EPS, in Les cahiers de l'INSEP n°28 : L'enseignement de la natation, Ed. INSEP, Paris, 1997), la technique se caractérise par son aspect transmissible (elle peut être l'objet d'un enseignement), son sens de l'efficacité (elle s'accompagne d'une amélioration des performances), son assimilation à un geste (c'est une production gestuelle), et sa signification fonctionnelle (elle sert à quelque chose, c'est-à-dire répond à une fonction). P.Goirand étoffe ces propriétés, en ajoutant que « *la technique c'est tout à la fois l'ensemble des moyens reconnus comme efficaces dans une situation donnée ou une classe de situations et l'activité des individus qui produisent ces moyens* » (Plaidoyer pour une technique culturelle, in Techniques sportives et culture scolaire, sous la direction de P.Goirand et J.Metzler, Ed. Revue EPS, Paris, 1996). Dans cette perspective, en plus des notions d'efficacité et de transmissibilité, nous retiendrons que la technique est vue comme une production, et non comme un seul produit : « *le but de l'EPS n'est pas d'apprendre aux élèves des techniques constituées, mais de les initier à une activité de production de techniques* » (P.Goirand, A propos d'une séance d'EPS, didactique et pédagogie, in Revue EPS n°200, 1986). La technique est donc une réponse adaptative à l'environnement, réponse qui dépend d'un contexte et qui émerge de l'interaction entre les ressources d'un sujet, et les contraintes d'un milieu.

D'après les programmes, les techniques sont des « ressources pour construire les compétences », elles concernent notamment les capacités qui « permettent à l'élève de réaliser des actions efficaces, de les coordonner, de percevoir et d'interpréter des sensations, de s'équilibrer, d'acquérir des techniques motrices » (Programme d'EPS des lycées d'enseignement général et technologique, 2019).

En éducation physique et sportive, les techniques les plus « visibles » et les plus emblématiques sont les techniques sportives car « *les techniques sportives constituent la part la plus représentative de la culture corporelle actuelle* » (D.Delignières & C.Garsault, *Doit-on réellement enseigner une culture corporelle ?*, 1997). Mais ce ne sont pas les seules à être enseignées pour participer à l'éducation corporelle des élèves : il existe aussi des techniques expressives et artistiques qui permettent, à partir d'un vocabulaire gestuel, de « faire parler » le corps, mais encore des techniques d'entretien qui permettent de le préserver ou le développer, ainsi que des techniques sécuritaires qui permettent de s'engager corporellement sans se mettre en danger. Au final il s'agit, pour l'élève, de disposer de réponses de plus en plus élaborées aux problèmes que posent les relations à l'environnement physique et humain, et que la diversité des APSA enseignées illustre. Nous montrerons que ces réponses, construites « *ici et*

maintenant », participent à l'éducation corporelle si elles ont le pouvoir d'être réinvesties « *ailleurs et plus tard* » (J.Roche, 1991).

Être éduqué, ce n'est pas seulement être instruit, être cultivé, ou être formé. C'est « sortir de la Caverne » (Platon, *La République* Livre VII), pour mener sa vie de façon autonome, éclairée, et responsable, en ayant appris à se connaître soi-même (Socrate). C'est devenir un citoyen capable de faire jouer sa liberté d'action et de pensée, un citoyen cultivé à la fois inséré dans une société et capable de s'affranchir des conventions et des habitudes, bref, un citoyen possédant à la fois des racines, et des ailes. Selon O.Reboul (*La philosophie de l'éducation*, Que sais-je ?, PUF, 1989), l'éducation renvoie « à *ce qui unit* » (la culture), et « *ce qui libère* » (l'autonomie d'action et de pensée).

Appliquée au corps, l'éducation concerne l'enrichissement de la motricité. Cela suppose à la fois « performer », « construire son schéma corporel », et « développer les capacités nécessaires aux conduites motrices » (axes 1 du projet EPS du lycée Herzog). Plus largement encore, c'est améliorer l'ensemble des fonctions impliquées dans la production des mouvements, des équilibres, et des postures. L'éducation corporelle vise l'aisance et la disponibilité motrice, lesquelles reposent sur l'adaptabilité motrice, voire l'« intelligence motrice » (M.Piron, Revue EPS n°329, 2008). C'est aussi avoir appris à se connaître « agissant », savoir se repérer dans l'espace, ou encore être capable « d'assumer sa silhouette devant les autres » (axe 2 du projet EPS). A partir d'une image positive de son « soi corporel », il s'agit de faire du corps un élément d'émancipation et d'épanouissement, et non d'asservissement et de gêne. Un individu éduqué corporellement est une jeune fille ou un jeune garçon qui dispose d'un panel élargi de pouvoirs d'action et de réaction, pouvoirs utiles dans la vie quotidienne, dans la vie professionnelle, et offrant également de nouveaux possibles dans le domaine des loisirs. Ainsi que le souligne C.Sève, il s'agit de viser « *une disponibilité motrice remobilisée dans la vie quotidienne, hors du contexte scolaires* » (Techniques corporelles et techniques sportives, in *L'apprentissage des techniques corporelles et sportives*, Ed. Revue EP&S, 2021).

Nous ajoutons que l'éducation est toujours quelque chose qui s'enrichit, et pas quelque chose qui se donne ou qui se transmet. Enrichir l'éducation corporelle, c'est gagner à la fois en « plus » et en « mieux » : davantage de techniques mobilisables dans plusieurs APSA, mais aussi des techniques plus souples, plus adaptables, plus réinvestissables, plus « intelligentes », avec des répercussions positives sur la connaissance de soi et la confiance en soi. Cet enrichissement n'est jamais achevé, car pour l'être humain « *la vie entière de l'individu n'est rien d'autre que le processus de donner naissance à soi-même* » (E.Fromm, *Le drame fondamental de l'Homme : naitre à l'humain*, 1959).

Le professeur d'EPS enseigne à des fins éducatives. Et comme le « passage » des techniques à l'éducation corporelle ne se prescrit pas par la seule la volonté de l'enseignant ou par la seule mise en activité des élèves, il faut concevoir et mettre en œuvre des interventions spécifiques. Les interventions de l'enseignant sont « *un ensemble de compétences professionnelles articulées autour des phases de planification, d'interaction et de rétroaction* » (E.Margnes, 2018). Ces sont ces interventions qui vont permettre à tous les lycéens de cet établissement, d'une part de construire des techniques à leur niveau, et d'autre part de rendre ces techniques éducatives. Les interventions de l'enseignant se déclinent en quatre grandes catégories souvent intercorrélées : la conception didactique, les mises en œuvre pédagogiques, la régulation de l'activité de l'apprenant (ou étayage), et l'évaluation.

Questionnement (beaucoup trop long, plusieurs questions sont redondantes. Un questionnement doit comporter 3 à 6 questions : les questions proposées ici montrent comment il est possible d'aborder le traitement du sujet, mais des choix sont à faire)

En quoi les techniques sont éducatives ? Et pour quelle éducation corporelle ?

Au-delà de l'efficacité motrice dans la pratique des APSA, quels enjeux éducatifs sont portés par les techniques enseignées en EPS ? En quoi les techniques améliorent les possibilités d'adaptation motrice des élèves à leur environnement ? En quoi leur maîtrise favorise aussi la connaissance de soi, et la « confiance en soi » (axe 2 du projet EPS) ? La sécurité dans la pratique des APSA ? En quoi faut-il des techniques corporelles pour communiquer avec son corps et émouvoir un public ? En quoi maîtriser des techniques motrices, c'est « accéder à la culture » (axe du projet EPS) ? En quoi en apprenant des techniques, l'élève apprend aussi autre chose ? Qu'est-ce qui s'apprend, en même temps que les acquisitions techniques, qui enrichit l'éducation corporelle des élèves ?

Comment enseigner les techniques pour les rendre éducatives ? Quelles interventions concevoir et mettre en œuvre pour donner un vrai « *statut formateur* » (N.Gal-Petifeaux, C.Sève, 2016) aux techniques motrices enseignées en EPS ? Comment éviter aux techniques en EPS d'être seulement une tentative de copier la technique du champion ? Comment enseigner la technique comme une activité de production et pas comme un simple produit ? Comme une solution pour résoudre un problème concret, et pas un geste à imiter ? Pourquoi pour éviter le technicisme faut-il être guidé par une conception fonctionnelle de la technique ?

Comment différencier l'enseignement des techniques afin que chaque élève de ce lycée puisse, à son niveau, enrichir son répertoire moteur et améliorer son aisance motrice ? Comment les techniques peuvent « intégrer tous les élèves et faciliter la réussite de tous » (axe 6 du projet EPS) ?

Problématique 1 (autour d'une conception fonctionnelle de l'enseignement des techniques pour les rendre éducatives)

Nous défendrons l'idée selon laquelle les techniques enseignées en EPS, qu'elles soient sportives, artistiques, d'entretien, ou sécuritaires sont un moyen d'éducation corporelle. Leur maîtrise augmente en effet les pouvoirs d'action et de réaction face à l'environnement physique et humain et les possibilités d'adaptation motrice, en plus de permettre l'appropriation d'une culture physique, sportive et artistiques. Mes ces vertus éducatives des techniques sont soumises à des conditions d'appropriation par les élèves, lesquelles doivent inspirer des conditions d'enseignement, c'est-à-dire des interventions pédagogiques et didactiques spécifiques. Nous nous engagerons notamment en faveur d'une conception fonctionnelle de la technique (N.Gal-Petitfaux, 2012) où la construction et l'adaptation priment sur la reproduction d'un standard de performance et la justesse d'un modèle.

En d'autres termes, nous montrerons que les techniques contribuent à l'éducation corporelle seulement si l'apprentissage technique est une activité d'adaptation, voire d'invention, et pas une simple activité de reproduction. Pour cela il faut que les « manières de faire » dans la pratique des APSA ne soient pas séparées des « raisons de faire » (A.Fabre, 1972).

Problématique 2 (peut-être moins engagée et plus descriptive car elle décline clairement en quoi les techniques enrichissent l'éducation corporelle)

Nous montrerons que les techniques enseignées en EPS enrichissent la motricité en améliorant l'aisance et la disponibilité motrice, mais aussi en sécurisant l'engagement dans les APSA, en améliorant la perception du corps dans l'espace et la connaissance de son soi physique, en facilitant la compréhension des principes d'efficacité motrice, en permettant l'acquisition d'une culture sportive, ou encore en enrichissant son vocabulaire gestuel pour communiquer et é mouvoir avec son corps. Nous soulignerons néanmoins que ces transformations au service d'une véritable éducation corporelle ne vont pas de soi : il faut pour cela que l'enseignant d'EPS « fasse apprendre » les techniques de façon à ce qu'elles visent moins « l'amélioration de la performance en elle-même que celle des possibilités d'adaptation motrice des élèves à leur environnement physique et humain » (C.Sève, 2021).

En d'autres termes, les techniques enrichissent l'éducation corporelle car les maîtriser, c'est gagner en connaissance de soi et en autonomie motrice. Il faut pour cela les enseigner de façon à ce qu'elles contribuent à la fois à une éducation du corps et à une éducation par le corps.

Problématique 3 (davantage ancrée dans le contexte)

Au sein du lycée Maurice Herzog, les transformations motrices liées à l'adolescence provoquent de la maladresse, des problèmes de coordination motrice, voire du mal-être (projet EPS). Dans ce contexte, nous soulignerons que les techniques portent des vertus éducatives que si elles sont enseignées comme un processus, et non comme un produit. Seule cette conception de la technique favorisera la réussite de tous les élèves (axe 1 du lycée), en leur permettant d'organiser leurs actions d'une façon originale et singulière, « pour produire une performance optimale dans des contextes d'accomplissement particuliers » (C.Sève, 2021).

En d'autres termes, nous montrerons que tous les élèves de cet établissement sont en mesure de construire des techniques pour être plus efficaces dans la pratique des APSA : mais des techniques à leur niveau, c'est-à-dire « leurs » techniques. Pour cela il faut des interventions particulières, des interventions qui confrontent la motricité habituelle à des contraintes différenciées, et des interventions qui visent moins la conformité technique et la comparaison, que l'adaptabilité motrice à des problèmes singuliers.

A ces conditions l'équipe pédagogique « offre une EPS adaptée » (axe 6 du projet EPS), une EPS où chaque lycéen enrichit son éducation corporelle en gagnant en disponibilité motrice grâce à des techniques qu'il peut réinvestir bien au-delà de leur contexte d'appropriation.

Problématique 4 (plus centrée sur le débat autour des techniques)

Nous défendrons l'idée selon laquelle il ne convient pas d'opposer les techniques à l'éducation, et enseigner des techniques en EPS, ce n'est pas « faire allégeance » aux prétendus dérivés technicistes du sport fédéral. La technique, ce n'est pas ce qui sclérose et ce qui enferme, mais au contraire ce qui émancipe et ce qui épanouit. Sans technique, les élèves restent enlisés dans leur motricité spontanée ce qui les assigne à un statut dévalorisant d'éternel débutant, alors que l'axe prioritaire de ce lycée est de « favoriser la réussite des élèves » (fiche contexte).

Mais nous soulignerons que les techniques enrichissent l'éducation corporelle des élèves qu'à la condition d'être envisagées comme une production et non comme un produit, comme une activité d'adaptation et non comme une activité de reproduction. A ces conditions les techniques permettent aux lycéens de cet établissement de gagner en efficacité dans la pratique des APSA, et au-delà d'« enrichir leur motricité », d'« accéder à un patrimoine culturel large », de « renforcer son pouvoir d'agir », et encore « d'apprendre à se connaître » (Programme du lycée d'enseignement général et technologique, 2019). Les techniques permettent même l'inventivité, comme l'avait fait Dick Fosbury » en 1968, lorsqu'il réussit à « tourner le dos à la technique » (A.Hébrard, 2003).

Problématique 5 (de Clara Dijoux)

Nous montrerons que l'enseignant d'EPS s'appuie sur les « besoins » (projet EPS) des élèves de cet établissement afin de leur permettre de développer de nouvelles techniques et ainsi enrichir leur éducation corporelle. Pour cela nous nous appuyons sur les geste techniques (forme, vitesse, trajets moteurs), mais surtout sur le sens fonctionnel des techniques corporelles afin de les rendre éducatives. Autrement dit, la technique en EPS n'est pas une norme mais une réponse singulière et adaptative pour réaliser des actions motrices en sécurité, plus « efficaces », pour mieux les « coordonner », et « percevoir et interpréter des sensations » (phrase introductive). Chaque lycéen étant différent, l'enseignant intervient en prenant en compte « la diversité des élèves » (Référentiel métiers, 2013), fin que chacun enrichisse son éducation corporelle à travers l'appropriation et le développement de « ses » techniques.

Les propositions de plans :

Plan 1 : entrée autour de la nature du lien entre l'enseignement technique et l'éducation corporelle : en quoi les techniques sont éducatives ?

- ◇ Partie 1 : les techniques permettent d'améliorer le contrôle moteur, la coordination motrice, la dissociation des mouvements, pour construire une aisance corporelle.
- ◇ Partie 2 : les techniques permettent de s'engager en sécurité.
- ◇ Partie 3 : les techniques permettent d'enrichir le vocabulaire gestuel pour communiquer et émouvoir avec son corps.

(dans chacune des parties il sera possible d'ajouter que les techniques améliorent en plus la connaissance de son « soi agissant » et/ou qu'elles participent à l'appropriation culturelle).

Plan 2 : centré sur la nature des techniques

- ◇ Partie 1 : enseigner des techniques sportives pour être plus efficace dans la pratique des APSA et au-delà pour enrichir sa motricité.
- ◇ Partie 2 : enseigner des techniques artistiques pour enrichir son vocabulaire gestuel et au-delà pour savoir communiquer avec son corps, développer sa sensibilité artistique, et améliorer sa connaissance de soi.
- ◇ Partie 3 : enseigner des techniques sécuritaires pour s'engager en sécurité dans la pratique des APSA et au-delà savoir préserver son corps dans les activités quotidiennes, de loisirs, ou professionnelles.

Plan 3 : centré sur le contexte (sans doute ici le plus judicieux)

- ◇ Partie 1 : enseigner des techniques pour « aider les élèves à construire leur schéma corporel » et « renforcer le sentiment de compétence » alors que certains lycéens sont en « mal être » et éprouvent de la « maladresse » avec des « problèmes de coordination » (axe 1 du projet EPS).
- ◇ Partie 2 : enseigner des techniques protectrices en musculation et/ou en acrosport et/ou en escalade avec la classe de 2nd pro NJPS au sein de laquelle il est observé « un engagement souvent irraisonné voire dangereux ».
- ◇ Partie 3 : enseigner des techniques en danse pour enrichir le vocabulaire gestuel des élèves de 2nde afin qu'ils soient capables de communiquer et émouvoir avec leur corps (avec une ouverture sur le yoga proposé à l'AS pour aller plus loin du côté de la connaissance de soi).

Arguments possibles à rédiger : les liens entre les techniques et l'éducation corporelle, et les interventions de l'enseignant pour favoriser ce lien (développer les idées avec des références, ajouter des liens au contexte, proposer une illustration, terminer par une nuance ou une ouverture)

- En construisant de nombreuses techniques face à des contraintes motrices variées, les élèves améliorent leur aisance et leur disponibilité motrice : ils se représentent leur corps dans l'espace, ils apprennent à percevoir leurs segments, à « s'équilibrer », à « percevoir et interpréter des sensations » (phrase introductive), ils comprennent les principes d'efficacité motrice, ils apprennent à respirer pendant l'effort, ils « construisent leur schéma corporel » (axe 1 du projet EPS). Au-delà ils apprennent à mieux se connaître et à construire une véritable autonomie motrice, très loin de « l'entrave que représente un corps maladroit » (J.Le Boulch, L'éducation par le mouvement, ESF, Paris, 1972).
- Les techniques sont éducatives aussi car elles aident les élèves à « s'engager de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire » (Programme EPS de la voie professionnelle, 2019). Difficile en effet d'avoir une vie physique active et épanouissante sans pouvoirs moteurs pour agir efficacement avec son corps. Maîtriser des techniques, c'est se donner plus d'opportunités pour s'engager dans des loisirs physiques et sportifs qui enrichissent sa vie corporelle. Savoir nager pour « s'évader »

dans des loisirs nautiques, pratiquer de l'escalade avec ses amis, s'investir dans un programme de musculation ou de CrossFit, pratiquer du yoga en autonomie, courir ou « piloter » un VTT en pleine nature, voire partager un sport collectif avec ses amis, cela suppose des techniques motrices spécifiques à ces activités. Pour faciliter le réinvestissement des techniques en dehors de leur contexte spécifique d'appropriation (la séance d'EPS), il faut que les techniques motrices soient le plus possible apprises en conditions variables (R.A.Schmidt, 1993) : « *les conditions d'apprentissage qui réalisent une variabilité des conditions d'acquisition imposent en quelque sorte de construire des règles génériques et non pas des réponses spécifiques d'une situation* » (M.Durand, L'enfant et le sport, PUF, Paris, 1987).

- En maîtrisant des techniques qu'ils connaissent et qui sont importantes pour eux, les lycéens de cet établissement reprennent confiance en eux. Parce que les techniques permettent de gagner en efficacité, et parce que leur représentativité culturelle leur confère souvent de la valeur. « L'enrichissement de cette motricité, quand elle est perçue comme une réussite par l'élève, favorise la confiance en soi et le sentiment de compétence, sources d'un épanouissement personnel et professionnel » (Programme EPS de la voie professionnelle, 2019). Surtout pour certains lycéens de cet établissement qui rencontrent de la « maladresse », des « problèmes de coordination », et qui ont un fort besoin de « construire une identité positive et renforcer l'estime de soi » (axe 1 du projet EPS).
- Ce sont surtout les contenus de la technique qui enrichissent l'éducation corporelle. L'éducation n'est pas dans le geste lui-même, mais dans ce qui s'apprend pour réaliser le geste. Ce qui est éducatif, ce n'est pas seulement l'ATR, c'est tout ce que l'élève construit pour maîtriser l'ATR : le renversement tête en bas en rupture avec la motricité habituelle, la nouvelle prise de repères, la compréhension de certains principes biomécaniques d'efficacité comme l'alignement segmentaire, les façons de transférer le poids du corps, ou le gainage, mais aussi le cran, la concentration, la confiance en soi...
- Être éduqué corporellement, c'est savoir agir en sécurité. La sécurité corporelle a besoin de techniques car « *gagner en sécurité, c'est augmenter ses pouvoirs moteurs* » (J.-A.Lagarrigue, La sécurité par l'EPS, in Revue EP&S n°256, 1995). Dans la pratique des APSA, de nombreuses techniques enrichissent l'éducation corporelle car elles permettent aux pratiquant d'agir en sécurité, pour lui ou pour les autres : c'est le cas notamment des habiletés préventives et d'évitement face au risque (D.Delignières, 1991). En musculation et en acrosport notamment, il faut maîtriser des techniques pour savoir porter, soulever, déplacer des charges en toute sécurité. L'éducation posturale, alimentée par des techniques protectrices (notamment du rachis), c'est une éducation corporelle particulièrement importante pour la classe de 2^{pro} NJPS qui aura besoin de gestes professionnels protecteurs, et au sein de laquelle il est observé « un engagement souvent irraisonné voire dangereux » (contexte). Au-delà, ces techniques de protection sont le fondement d'une véritable éducation corporelle utile toute sa vie, parce qu'elles permettent de « *tourner le dos au mal du siècle* » (B.Edouard, 2020).
- Les techniques en EPS, ce sont aussi des techniques artistiques et expressives pour communiquer, émouvoir, faire parler le corps : « *les hommes ont laissé leur corps se taire, et ils ne parlent plus qu'avec la bouche* » (Nikos Kazantzaki). T.Tribalat invite les enseignants à « *éviter de consacrer une part trop importante de la formation des élèves à une motricité d'exécution centrée, par ses motifs d'agir, sur la performance et la compétition* » : « *le mouvement peut être l'objet de cet autre regard plastique ou poétique* » (Forum international de l'Éducation physique et du Sport, 2005). Les techniques motrices permettent d'émouvoir un public et de communiquer avec son corps : en cela elles sont éducatives. Elles le sont aussi car elles sont dépositaires d'une forme de culture qui permet par le mouvement de reconnaître et d'apprécier le beau, le juste, le difficile, le dangereux (axe 4 du projet EPS concernant « l'ouverture culturelle »).
- Maîtriser des techniques sportives ou artistiques, c'est gagner en efficacité motrice. Au-delà, c'est amener les élèves à construire une identité positive » pour « renforcer l'estime de soi » (axe 1 du projet EPS). Accepter son corps, « assumer sa silhouette devant les autres » (axe 2 du projet EPS), c'est de l'éducation du corps. Car rien n'est plus visible et n'est plus valorisant pour un élève qu'une technique qu'il maîtrise, surtout si cette technique a pour lui une représentativité culturelle.
- Il existe aussi des techniques qui permettent de savoir « gérer sa vie physique » (Programme du lycée d'enseignement général et technologique, 2019). Ce sont des techniques motrices nécessaires pour savoir s'échauffer, récupérer, entretenir ses ressources, se relaxer. Ce sont des mouvements utiles et efficaces pour savoir se mettre en action, ou pour s'étirer efficacement sans se blesser, ou encore pour se relâcher en portant son attention sur ses sensations corporelles (lien possible ici avec le yoga proposé à l'AS).
- Maîtriser des techniques en EPS, c'est à la fois accéder à la culture corporelle contemporaine, et éduquer les élèves à une forme de citoyenneté sportive en les formant au rôle de spectateur lucide et éclairé : « par la pratique scolaire des APSA, l'élève apprend les éléments fondamentaux de la culture issus des

pratiques sociales. Il est amené à construire un regard critique sur le monde sportif. Il aiguise son regard de spectateur pour apprécier des événements sportifs et artistiques fédérateurs » (Programme d'EPS du lycée d'enseignement général et technologique, 2019). En cela aussi les techniques sont éducatives : elles sont contributives d'une citoyenneté sportive qui repose moins sur la réflexion que sur l'action. Devenir un « *amateur critique du sport* » (D.Delignières, C.Garsault, 1993) ne s'opère pas « à vide », uniquement sur la base de connaissances déclaratives : il faut un vécu corporel qui suppose l'acquisition de techniques éprouvées qui sont représentatives des APSA.

- Le corps est aussi traversé par des représentations, notamment par des représentations de genre (G.Cogérino, *Rapport au corps, genre et réussite en EPS*, AFRAPS, 2017). L'éducation corporelle consiste à faire évoluer ces représentations pour lutter contre les stéréotypes sexistes, et contribuer à l'égalité entre les hommes et les femmes dans un cadre de coéducation. L'EPS en effet est « respectueuse des différences de potentiels, de ressources, luttant contre les stéréotypes sociaux ou sexués et résolument inscrite dans une école inclusive » (Programme d'EPS du lycée d'enseignement général et technologique, BO spécial n°1 du 22 janvier 2019). Les normes sociales pèsent aussi sur les techniques et sur l'activité de production techniques des élèves (C.Patinet, 2017). C'est pourquoi pour « permettre d'intégrer tous les élèves et faciliter la réussite de tous » (axe 6 du projet EPS), l'enseignant propose aux élèves de construire « leur technique », et en même temps il envisage des occasions pour partager les techniques de l'autre, et notamment de l'autre genre.

Argument sur l'aisance et la disponibilité motrice dans activité qui combine locomotion et manipulation manuelle. Autour d'une conception fonctionnelle de la technique :

Apprendre des techniques c'est gagner en aisance motrice, en disponibilité motrice, et au-delà en autonomie motrice en aidant les lycéens de cet établissement à « construire leur schéma corporel » (axe 1 du projet EPS). Nous pensons en effet que pour prévenir ou surmonter « *l'entrave que représente un corps maladroit* » (J.Le Boulch, *L'éducation par le mouvement*, ESF, Paris, 1972), il faut des sollicitations motrices régulières basées sur la recherche de techniques souples et adaptables, mais aussi sur des techniques qui « servent à quelque chose », c'est à dire qui ont du sens. C'est pourquoi nous adhérons à une conception fonctionnelle de la technique (N.Gal-Petitfaux, 1997) qui repose sur deux piliers : un enseignement technique qui ne sépare pas (ou le moins possible) les « manière de faire » des « raison de faire » (A.Fabre, *L'école active expérimentale*, PUF, Paris, 1972), et une variabilité des conditions de répétition (R.A.Schmidt, 1993). En comparant des conditions de pratique fixe et de pratique variable en basket-ball, M.J.Buekers (1995) montre en effet que les répétitions en conditions de pratique variable améliorent l'adaptabilité des actions motrices, c'est-à-dire l'adresse quelle que soient les angles par rapport au panier et quelles que soient les distances. Le paradigme écologique des apprentissages moteurs va dans le même sens : « *l'objectif de l'apprentissage est de développer l'adaptabilité du mouvement à différents couplages perception-mouvement et donc d'apprendre un mouvement flexible, adaptable* » (S.Cornu, A.Royal, *La régulation dans le saut en longueur, une conception écologique*, in *Revue EPS* n°322, 2006).

Ainsi l'enrichissement technique contribue à l'éducation corporelle car en même temps qu'ils maîtrisent de nouvelles techniques motrices caractéristiques des APSA, chaque lycéen « développe sa motricité » (objectif de l'EPS, programmes des lycées, 2019). Dans cet établissement, cet objectif est particulièrement indiqué pour ceux et celles qui connaissent la « maladresse » et rencontrent des « problèmes de coordination motrice » (axe 1 du projet EPS). En construisant des techniques, les élèves apprennent « autre chose » que la réponse à une situation motrice spécifique à l'activité : ils améliorent leur coordination motrice, ils dissocient leurs mouvements, ils renforcent et diversifient les conditions de leur équilibre, ils prennent de nouveaux repères dans l'espace, ils utilisent de plus en plus les informations kinesthésiques, ils « libèrent » leur regard du contrôle moteur...

Au-delà, les élèves « construisent une identité positive et renforce l'estime de soi » (axe 2 du projet EPS) car rien n'est plus gratifiant pour des adolescents que de maîtriser des choses concrètes, que de se « sentir bon » en réalisant des techniques qui sont importantes pour eux. Surtout pour ceux qui dans ce lycée manifestent « quelques agacements à ne pas réussir » (fiche contexte).

Dans l'activité basket-ball avec la classe de 2^{nde}7 c'est la première séquence au lycée, et les niveaux de jeu sont hétérogènes en raison de la diversité des expériences corporelles vécues antérieurement par des élèves qui arrivent de collèges différents : « ils n'ont pas tous le même niveau » (fiche contexte), notamment en ce qui concerne la maîtrise du ballon dans les enchaînements d'action (se déplacer, passer, dribbler, tirer, s'arrêter). Dans cette activité du champ d'apprentissage 4, l'enseignant vise pour sa séquence de 12 séances l'Attendu de Fin de Lycée « s'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force ». L'évaluation diagnostique a montré peu de tirs en situation favorable de marque, avec beaucoup de pertes de balle, et en conséquence des scores très modestes. C'est pourquoi l'enseignant décide de travailler en priorité l'attaque pour rééquilibrer le rapport de force, en axant les séances sur l'amélioration des techniques individuelles pour donner plus de pouvoirs moteurs aux joueurs et les aider à mettre leurs actions au service des intentions tactiques dans le jeu (lire, choisir, réaliser).

Dès le début de la séquence, le professeur instaure une routine d'échauffement avec ballons sous la forme d'un circuit type « skill challenge » où s'enchaînent des dribbles dans toutes les directions, des changements de main

droite / main gauche, des objets à toucher ou à manipuler tout en dribblant, des tirs en course et à mi-distance après arrêt un ou deux temps (avec ou sans pivot), des passes en déplacement (à deux mains, à une main, avec ou sans rebond...), des rebonds, etc. Le principe du circuit est le même, mais à chaque séance les enchaînements techniques sont différents pour former les élèves à toujours plus d'adaptabilité. Autant que possible, pour chaque exercice du circuit, l'enseignant propose deux options afin que chaque élève puisse trouver une difficulté « à sa mesure » en l'aidant à « s'adapter aux nouvelles contraintes » (fiche contexte) : par exemple un slalom en dribbles avec des plots plus ou moins rapprochés pour donner plus ou moins de temps dans les changements de direction. Ce type d'entrée dans la séance répond en outre au « besoin de se dépenser » (axe 3 du projet EPS) des lycéens, en leur permettant de surmonter, avec les très nombreuses répétitions en conditions variables à l'échelle de toute la séquence, leurs « problèmes de coordination motrice » (axe 1 du projet d'EPS).

Ensuite les techniques motrices sont mises au service de situations problèmes se rapprochant de la logique interne du basket : les techniques deviennent ici plus « fonctionnelles » car elles sont choisies selon la lecture d'une situation de jeu et l'interprétation d'un rapport de force : l'élève doit lire, pour choisir, et ensuite réaliser avec sa technique. Par exemple des situations de poursuite (avec retard du défenseur), ou des situations de surnombre, ou des situations à contraintes spécifiques sélectionnées selon le thème spécifique de la séance (limitation du nombre de dribbles, espaces interdits, paniers bonifiés après une combinaison tactique comme le passe et va...). Les techniques ne sont plus travaillées « à vide » : elles sont au service du jeu, c'est-à-dire au service des intentions tactiques.

La situation de référence en 4 contre 4 sur tout le terrain répond ensuite à la nécessité de « consolider et stabiliser de réelles compétences » (axe 1 du projet EPS) en articulant les apprentissages moteurs, méthodologiques, et sociaux. Cette forme de pratique scolaire fait l'objet d'une répartition des rôles entre des joueurs, des arbitres, et des observateurs. Ces derniers relèvent les causes des balles perdues : sur un dribble, sur une passe, sur une réception de passe, sur une violation (marcher, reprise de dribble), en plus de comptabiliser le nombre de tirs tentés, et le nombre de tirs réussis. Après chaque match, un « débriefing » est animé par l'enseignant, en vue de faire émerger les besoins techniques, lesquels seront priorisés à la prochaine séance. Ainsi les élèves sont impliqués dans la compréhension de ce qu'ils font, et ils construisent « une attitude plus réflexive dans leurs apprentissages » (axe 3 du projet EPS).

La toute fin de séance peut revenir, sous la forme d'un retour au calme, sur des améliorations techniques très spécifiques (quitte à être ici très décontextualisées) : par exemple un travail assis sur la mécanique du shoot (placement des mains sur le ballon, fouetté du poignet...), ou un travail de dextérité à l'arrêt avec de nombreuses manipulations de balle...

Notons que ce modèle est assez « classique » dans sa chronologie et risque de laisser penser que les techniques « préexistent » au jeu. C'est pourquoi pour consolider le statut fonctionnel des techniques enseignées et leurs vertus éducatives, la séance peut s'organiser de façon « inversée » en débutant par la situation complexe de référence (le match 4 contre 4). Ceci pour donner encore plus de sens au travail technique en associant de façon intelligible les situations proposées ensuite à des besoins d'apprentissage révélés dans le jeu.

Ainsi nous avons expliqué que les acquisitions techniques enrichissent l'éducation corporelle des élèves en développant leur motricité et leur disponibilité motrice, en leur permettant l'accès à un patrimoine culturel, et en renforçant leur confiance en eux par la fierté de savoir faire des choses concrètes emblématiques d'une activité sociale de référence.

Conclusion : réponse à la problématique (proposition 1)

Il ne faut pas « maudire » la technique (R.Garassino, 1980) en EPS, elle mérite d'être enseignées pour des raisons de sens et d'engagement, mais aussi pour des raisons éducatives. A condition de ne pas seulement la réduire à un agencement normé de gestes défini par des caractéristiques cinématiques : la technique est une production adaptative d'un individu inséré dans un contexte. « *Ce n'est plus le corps en mouvement qui est pris en compte, c'est le corps en action* » (N.Gal-Petitfaux, Apprendre par corps en EPS, AE-EPS, 2016). La technique est donc faite de mouvements visibles, mais aussi d'émotions, de mobiles d'agir, de perceptions, et de culture. Cette conception moniste et située de la technique a des conséquences sur la façon de l'enseigner : « *le but de l'EPS n'est pas d'apprendre aux élèves des techniques constituées, mais de les initier à une activité de production de techniques* » (P.Goirand, 1986). Dans cette perspective la technique est éducative si elle n'est pas un modèle à reproduire, mais une solution à construire, ce qui n'invalide pas l'existence de principes techniques à transmettre : « *on n'enseigne pas des faits, des gestes, des fragments d'habileté, des montages comportementaux, mais des structures, voire des règles ou des principes organisateurs de nos mouvements* » (C.Pineau, M.Delaunay, Un programme, la leçon, le cycle en EPS, in Revue EPS n° 217, 1991).

Conclusion : réponse à la problématique (proposition 2)

C'est notre conception de l'éducation corporelle qui détermine notre conception de la technique. Aujourd'hui l'EPS vise « un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés et responsables pour s'engager de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire » (Programme d'EPS

pour la voie professionnelle, 2019). Dans cette perspective la technique est envisagée à la fois comme une fin et comme un moyen. Comme une fin car elle permet d'accéder au patrimoine culturel en faisant construire dans l'action motrice les éléments fondamentaux de la culture issus des pratiques sociales. Comme un moyen car par les pouvoirs moteurs qu'elle augmente elle contribue à l'épanouissement des adolescents, elle favorise la connaissance de soi et l'acceptation de soi, et par l'adaptabilité motrice qu'elle développe elle construit une forme d'autonomie motrice et de liberté corporelle utile dans leur vie personnelle, de loisirs, et professionnelle. Nous avons expliqué en quoi au sein du lycée Herzog cité en référence, la technique était plus ou moins contributive de l'ensemble des axes du projet EPS.

Ainsi conçue la technique ce n'est pas ce qui sclérose, mais c'est ce qui libère, pour devenir un jour capable, à l'image de Dick Fosbury en 1968, de « *tourner le dos à la technique* » (A.Hébrard, 2003).

Conclusion : ouverture 1

L'Education Physique et Sportive est à la fois une éducation du corps, mais aussi une éducation par le corps. Selon la façon dont les techniques sont apprises par les élèves, d'autres visées enrichissent le pouvoir éducatif de l'EPS : savoir analyser et comprendre ses actions, apprendre à vivre ensemble, prendre des initiatives...

Conclusion : ouverture 2

Notre société contemporaine oppose souvent le scientifique au technicien : d'un côté celui qui comprend et qui cherche à inventer, de l'autre celui qui applique et qui cherche à être efficace. Les relations entre techniques et éducation corporelle que nous avons mises en avant contredisent cette opposition, qui n'est en définitive qu'une forme renouvelée du dualisme corps-esprit.

CONTEXTE :

Le lycée M HERZOG situé dans le Morvan accueille des élèves de la voie générale et technologique (500), mais également de la voie professionnelle (300) centrée sur les métiers liés aux 3 secteurs professionnels que sont le paysage, la forêt et les espaces naturels.

Les axes prioritaires définies pour le lycée sont les suivants :

1. Apprentissages et réussite :
 - Favoriser la réussite des élèves.
 - S'appuyer sur une mixité au sein des classes, de façon à participer à l'équité et à l'ouverture sociale
 - En s'attachant au repérage précoce des difficultés
2. Orientation :
 - Favoriser la poursuite en études supérieures
 - Développer une ouverture sur l'extérieur tant professionnelle que culturelle
3. Vie de l'élève :
 - Responsabiliser les élèves
 - Contribuer à une meilleure santé
 - Leur permettre de donner du sens à leur présence dans l'établissement

En EPS : L'équipe EPS s'engage dans la construction de leur projet d'EPS :

Caractéristiques retenues	Besoins recensés et /ou Axes envisageables	Actions à mettre en œuvre dans le projet d'EPS
---------------------------	--	--

Caractéristiques motrices, sportives et niveaux de développement des élèves

<p>Mal être des élèves, transformations morphologiques liées à l'adolescence : maladresse, problèmes de coordination motrice</p>	<p>Besoin de mieux se connaître, mieux connaître ses ressources, construire une identité positive et renforcer l'estime de soi. Besoin de renforcer le sentiment de compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider les élèves à construire leur schéma corporel • Développer les capacités nécessaires aux conduites motrices dans les APSA • Consolider et stabiliser de réelles compétences et connaissances dans les APSA et en prendre conscience • Performer 	<p>- Proposer un équilibre de la programmation autour de l'entretien et du développement des ressources des élèves et la construction de réelles capacités</p> <p>-Ajuster cette programmation aux périodes critiques de développement</p> <p>- Proposer un allongement de la durée des cycles pour permettre de réels apprentissages</p> <p>-Construire des évaluations formatrices dans toutes les APSA permettant d'évaluer les progrès ...</p>
<p>Difficulté à s'assumer devant les autres</p>	<p>Besoin de prendre confiance en soi, d'apprendre à être tolérant en tant que juge, spectateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux élèves d'assumer sa silhouette devant les autres • Renforcer l'estime de soi en permettant l'acquisition de compétences objectivées relatives aux APSA • Construire l'esprit critique et savoir donner son opinion sur la prestation des autres 	<p>- Proposer des APA et activités gymniques</p> <p>- Donner des contenus et indicateurs objectifs pour mesurer les performances des élèves entre eux dans les APSA</p>
<p>Pratique globale sans progrès réels Besoin de faire avant de comprendre</p>	<p>Besoin de se dépenser. Besoin de penser la pratique sportive autrement. Amener les élèves à avoir une attitude plus réflexive dans leurs apprentissages, besoin de faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir observer et mesurer les effets de sa pratique • Apprendre à canaliser son attention et énergie pour mieux contrôler ses conduites motrices • Développer une attitude réflexive dans sa pratique 	<p>- Entrée rapide en activité avec des modes d'entrée plus proche de la logique interne de l'APSA et favoriser l'émergence des problèmes concrets donnant du sens aux apprentissages.</p> <p>- permettre aux élèves de pratiquer davantage et de se dépenser avec des situations d'apprentissage ou des formats pédagogiques donnant lieu à de nombreuses répétitions. Exemple : montants descendant à thème,</p> <p>- Choisir des activités nécessitant de doser son énergie pour réussir et permettant des analyses concrètes de ses prestations : tennis de table, volley, course d'orientation...</p>
<p>Pratique d' APSA traditionnelles et carences dans certaines APSA</p>	<p>Besoin de s'ouvrir sur l'extérieur, de connaître et d'enrichir leur connaissances et compétences relatives aux APSA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre un accès à la culture des APSA • Permettre à tous de varier les modalités et la nature des APSA 	<p>- Ouvrir le champ des APSA à tous les niveaux de l'enseignement obligatoire, AS , Options, sections sportives, séjours ,....</p>
<p>Problèmes d'inaptitudes sont récurrents</p>	<p>Les élèves n'aiment pas pratiquer les APSA, ils sont sélectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'absentéisme les dispenses en donnant le goût de la pratiquer physique 	<p>- proposer des menus d'APSA au choix des élèves</p> <p>-Prendre en compte les représentations des élèves pour proposer des modes d'entrée dans l'APSA adaptée.</p>
<p>Problèmes : - d'Asthme, - Osgood schletter, - obésité</p>	<p>Différences de possibilités des élèves entraînent l'échec de certains, du refus ou de la résignation à pratiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir une EPS Adaptée • Permettre d'intégrer tous les élèves et faciliter la réussite de tous 	<p>- Proposer des certificats médicaux types identifiant l'inaptitude et les pratiques physiques possibles - envisager des contenus spécifiques adaptés dans les APSA selon le handicap</p> <p>- proposer des créneaux spéciaux réservés à l'élève adapté</p>

La classe de 2de 7

Des élèves en réussite scolaire au collège mais qui n'ont pourtant pas tout le même niveau et ont parfois du mal à s'adapter aux nouvelles contraintes et exigences du lycée. Le profil est plutôt scientifique, très volontaires car motivés par la note. L'EPS est vue comme la matière la moins valorisante et il y a une grosse inquiétude vis-à-vis des évaluations notamment celle axée sur la performance. On note quelques agacements à ne pas réussir aussi bien qu'ils le voudraient ou qu'ils le faisaient au collège.

Seconde LGT	Danse	Musculation	2x500	Basket
--------------------	-------	-------------	-------	--------

La classe de 2 pro NJPS (nature-jardin-paysage-forêt)

Une classe majoritairement de garçons (18 garçons 3 filles), très dynamique mais avec un engagement souvent irraisonné voire dangereux. Des garçons qui veulent s'affirmer au travers du sport pour se positionner en leader dans le groupe. Cet engagement physique explosif conduit finalement à des performances moyennes car les ressources sont souvent mal utilisées car mal contrôlées et pour certains élèves encore assez pauvres et des situations accidentogènes car mal appréhendées.

Seconde pro	Acrosport	Musculation	Escalade	Handball
--------------------	-----------	-------------	----------	----------

Programmation AS

Le taux de licenciés est très bas (5%) et l'équipe a souhaité ouvrir à de nouvelles activités afin de tenter d'attirer plus de monde en jouant sur l'originalité

Activités proposées

Yoga ; biathlon (course tir) ; vtt ; badminton